

*Questions orales*L'ARGENTINE—LA POLITIQUE CONCERNANT L'ÉNERGIE
NUCLÉAIRE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, le Canada a rompu son entente de collaboration nucléaire avec le Pakistan en 1976 parce que le gouvernement pakistanais a refusé d'appliquer toutes les sauvegardes prévues pour le réacteur nucléaire de Karachi, mais des techniciens canadiens travaillent encore à un réacteur nucléaire Candu en Argentine; nous expédions encore des faisceaux de combustible nucléaire à l'Argentine; nous contribuons encore au programme d'énergie nucléaire de ce pays même s'il a menacé de fabriquer des armes nucléaires.

Le premier ministre peut-il expliquer à la Chambre la contradiction apparente entre la politique du Canada relativement à l'Argentine et la politique que nous allons, selon lui, continuer à suivre dans le cas du Pakistan?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Si j'ai bien compris le député, madame le Président, il est d'accord avec la position adoptée par le gouvernement au sujet de la collaboration nucléaire et non nucléaire avec le Pakistan. Je le remercie d'avoir rappelé à la Chambre la décision prise par le gouvernement à ce sujet.

En ce qui concerne notre politique relativement à l'Argentine, le ministre de la Justice a donné toutes sortes de détails à ce sujet lorsqu'il était secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Pour rafraîchir la mémoire du député, je lui signalerai que si nous résilions unilatéralement notre entente avec l'Argentine nous éliminerons en même temps toutes les sauvegardes actuelles. L'Argentine doit maintenant respecter l'entente en vigueur relativement aux sauvegardes. Depuis la signature des ententes au début des années 70, nous avons essayé d'améliorer ces sauvegardes mais nous n'y avons pas réussi dans tous les cas. Si nous faisons ce que recommande le député, cependant, il n'y aurait plus aucune sauvegarde à l'égard du matériel et de la technologie que nous avons déjà fournis à l'Argentine.

● (1450)

LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT SUITE À LA DÉCLARATION
DE LA COMMISSION BRANDT

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Hier après-midi, deux groupes de personnes se trouvaient ici. D'une part, sept chefs spirituels nationaux représentaient les Églises du Canada, et en même temps qu'eux, M. Brandt et ses collègues, venus d'Allemagne, étaient à la Chambre des communes. Je crois que c'était un événement important et que ces deux groupes parlaient d'une voix prophétique.

Ce matin, la Commission Brandt a réclamé d'urgence un débat sur les moyens d'accroître le commerce mondial...

Mme le Président: A l'ordre. Le député devrait poser une question au lieu de citer un rapport.

M. Ogle: Je voudrais demander au premier ministre, sans autre préambule, s'il est maintenant prêt à dire brièvement ce qu'il pense de la déclaration faite ce matin par M. Brandt, qui réclame une augmentation des liquidités afin de stopper le

déclin du commerce mondial et d'alléger le fardeau croissant de l'endettement dans le monde. Le premier ministre a-t-il une idée de la façon dont le Canada peut répondre à cette demande?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je sais que les députés ont eu le privilège de discuter de toutes ces questions avec M. Brandt et ses collègues, comme je l'avais fait la veille. Je crois que le député sait que le Canada a adopté des positions qui, d'après la Commission Brandt, donnent le bon exemple. Naturellement, M. Brandt et ses collègues voudraient que nous allions plus loin.

Ils ont proposé la convocation d'une conférence du genre de celle de Cancun, et ils se sont d'ailleurs répandus en félicitations à l'endroit du Canada pour avoir joué un rôle prépondérant durant la Conférence de Cancun. Si le député cherche à savoir si le Canada et la Commission Brandt sont sur la même longueur d'ondes, la réponse est que nous disons depuis fort longtemps que les problèmes Nord-Sud sont très graves et qu'ils sont liés non seulement à la paix dans le monde mais aussi à la reprise économique. Nous l'avons dit et nous en sommes convaincus, mais il ne s'ensuit pas que nous pouvons accorder à M. Brandt ou à toute autre organisation un chèque en blanc pour l'avenir.

L'ÉTUDE DES RELATIONS NORD-SUD PAR UN COMITÉ

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, la Chambre des communes est en train de modifier son Règlement. Le premier ministre consentirait-il à demander au gouvernement d'instituer un comité permanent qui se chargerait d'étudier les relations Nord-Sud de la même manière que la Commission Brandt?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, nous venons de recevoir sur ce sujet un rapport d'un groupe d'étude dirigé par le député de Gloucester, si je ne m'abuse. Je crois que les conclusions de ce rapport restent toujours d'actualité et le gouvernement s'en est certes inspiré pour établir sa politique.

* * *

L'ÉCONOMIE

LE DÉFICIT FÉDÉRAL—LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Ce matin, on signale dans les journaux que le ministre a changé d'idée au sujet de l'importance du déficit fédéral en vue de financer directement des programmes de création d'emplois au moment même où le déficit atteint un niveau particulièrement élevé soit 40 p. 100 des recettes fédérales.

Le ministre expliquera-t-il à la Chambre pourquoi il fait volte-face à ce sujet et songe à accroître davantage le déficit au lieu d'encourager les Canadiens d'un bout à l'autre du pays à créer des emplois grâce à des stimulants fiscaux pouvant susciter des recettes suffisantes pour acquitter les coûts fiscaux?